

## Communiqué de presse

**Face à l'opposition déterminée d'une partie des partis issus du Centre Droit composée par le PLR, l'UDC et des Verts Libéraux, la Municipalité de Nyon a renoncé lors du Conseil Communal du lundi 2 octobre, à augmenter les impôts. Visiblement le refus à 74% par les nyonnais lors du précédent référendum en 2019 a fait craindre à la Municipalité une répétition du rejet de la hausse d'impôts.**

Pour rappel la Municipalité avait soumis au Conseil Communal une hausse d'impôts de 3 points sur une période de 3 ans pour contribuer au financement de projets d'envergure. Le Centre Droit au sein de la Commission des Finances avait rejeté l'efficacité d'une telle cosmétique face aux ambitions de dépenses de la municipalité actuelle à majorité de gauche.

**Les trois partis issus du Centre Droit sont satisfaits de l'annulation de cette hausse qui aurait privé les contribuables nyonnais de profiter de la baisse annoncée des impôts cantonaux, eux qui doivent déjà faire face à de nombreuse augmentation du coût de vie.**

**Le PLR, l'UDC et les Verts Libéraux nyonnais sont préoccupés par l'augmentation importante des charges pesant sur la ville.**

Malgré les nombreux avertissements de la commission des finances et du Centre Droit au cours de ces deux dernières années particulièrement, la Municipalité à majorité de gauche a fortement augmenté les dépenses.

Par habitant, la ville de Nyon a des charges significativement plus élevées que d'autres villes comparables. Avant de grever les budgets des ménages et des entreprises nyonnaises d'un impôt supplémentaire, la Municipalité doit engager de réelles mesures d'économie. C'est elle qui en a la compétence juridique et surtout la responsabilité politique.

## **Les investissements et ambitions de la ville sont conséquents**

Nyon fait déjà partie du top 3 des villes les plus endettées du Canton mais cela n'empêche pas la Municipalité actuelle de se projeter dans de nombreux investissements d'envergure. Nous soutenons ces projets comme la très attendue halle de Colovray mais pas à n'importe quel prix et surtout pas le financement de tels projets à rayonnement régional par une augmentation de la charge fiscale des seuls contribuables nyonnais. Le Centre Droit demande à la municipalité d'être pragmatique et de proposer un financement et des charges de fonctionnement qui tiennent la route de manière pérenne.

## **Des mesures pour l'avenir**

Malgré cette évidente réussite, nous ne pouvons pas nous dispenser du débat sur l'état de nos finances et la recherche de solutions novatrices autres que la simple hausse d'impôts et une explosion de la dette pour le financement des projets pour notre ville. Pour financer l'avenir de notre ville et l'entretenir, les charges devront être contenues et les investissements priorités en adéquation avec les recettes et d'autres sources de financement.

Laure Damtsas  
Présidente PLR Ville de Nyon

Beatrice Enggist  
Présidente UDC Nyon

Bernard Ueltschi  
Chef de Groupe VL Nyon